

SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/ DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/ L'ENTREPRISE**1.1. Identificateur de produit**Nom commercial: ®PINTASOL Gelb E-L15^{mix} (Jaune)

Caractérisation

chimique:

C.I. Pigment Yellow 83 et Ca-Carbonate en dispersion
aqueuse contenant du Polyglycol et 1,2 Propandiol.**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange:Branche industrielle: Industrie Chimique
Industrie des peintures, des laques et des vernis
Industrie des matières plastique

Type d'utilisation: Préparation à base de pigments

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécuritéIdentification de la société:

MIXOL-PRODUKTE

Diebold GmbH

Carl-Zeiss Str.17-19

73230 Kirchheim / Teck

N° de téléphone: +49 (0)7021 950090

N° de téléfax: +49 (0)7021 56030

Informations concernant la substance/ le mélange:

Division: Technologie

N° de téléphone: +49 (0)7021 950090

E-mail: Technik@mixol.de

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Emergency CONTACT (24 hours-Number) GBK GmbH +49/(0)6132/84463

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS**2.1. Classification de la substance ou du mélange**Classification selon le Règlement CLP (Règlement(CE) No 1272/2008 et amendements suivants):

Catégorie de danger	Symbole de danger	H-Phrases
---	---	---

2.2. Éléments d'étiquetageEtiquetage conforme au Règlement CLP (Règlement(CE) No 1272/2008 et amendements suivants):

Pas une substance ni un mélange classé dangereux.

Etiquetage supplémentaire:Contient mélange de 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazoline-3-one et
2-méthyl-4-isothiazoline-3-one et
1,2-Benzisothiazolin-3-one.

Peut produire une réaction allergique.

2.3. Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Pas de dangers particuliers à signaler.

SECTION 3: COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**3.1. Mélanges**

Composants dangereux:

Alcohols, C16-18 and C18-unsaturated, ethoxylated (10-14 EO)Concentration: $\geq 9,0$ - $< 11,0$ %

Numéro CAS: 68920-66-1

Numéro EG: 500-236-9

Classification GHS CE:

Irritation cutanée	Catégorie 2	H315
Toxicité chronique pour le milieu aquatique	Catégorie 3	H412

Butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyleConcentration: $< 0,1$ %

Numéro CAS: 55406-53-6

Numéro CE: 259-627-5

Numéro d'Index: 616-212-00-7

Classification GHS CE:

Toxicité aiguë	Catégorie 4	H302
Peut provoquer une allergie cutanée	Catégorie 1	H317
Lésions oculaires graves	Catégorie 1	H318
Toxique par inhalation.	Catégorie 3	H331
Risque pour les organes	Catégorie 1	H372
Toxicité aiguë pour le milieu aquatique	Catégorie 1	H400
Toxicité aiguë pour le milieu aquatique	Catégorie 1	H410

1,2-Benzisothiazolin-3-onConcentration: $< 0,05$ %

Numéro CAS: 2634-33-5

Numéro EG: 220-120-9

INDEX-Nr.: 613-088-00-6

GHS Klassifizierung EG:

Toxicité aiguë	Catégorie 4	H302
Mortel par inhalation	Catégorie 2	H330
Irritation cutanée	Catégorie 2	H315
Peut provoquer une allergie cutanée	Catégorie 1	H317
Lésions oculaires graves	Catégorie 1	H318
Toxicité aiguë pour le milieu aquatique	Catégorie 1	H400
Toxicité aiguë pour le milieu aquatique	Catégorie 1	H410

2-Methyl-4-isothiazolin-3-onConcentration: $< 0,1$ %

Numéro CAS: 2682-20-4

Numéro EG: 220-239-6

GHS Klassifizierung EG:

Toxique en cas d'ingestion	Catégorie 3	H301
Mortel par inhalation	Catégorie 2	H330
Corrosion cutanée	Catégorie 1B	H314
Peut provoquer une allergie cutanée	Catégorie 1	H317
Lésions oculaires graves	Catégorie 1	H318
Toxicité aiguë pour le milieu aquatique	Catégorie 1	H400
Toxicité aiguë pour le milieu aquatique	Catégorie 2	H411

Le texte des phrases H est mentionné à la section 16.

SECTION 4: PREMIERS SECOURS**4.1. Description des premiers secours**Indications générales:

Consulter un médecin en cas de malaise.

Après inhalation:

Amener la victime à l'air libre.

En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

Après contact cutané:

En cas de contact avec la peau laver abondamment à l'eau et au savon.

Après contact oculaire:

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

Après ingestion:

En cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différésSymptômes:

Aucun(e) à notre connaissance.

Dangers:

Aucun(e) à notre connaissance.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessairesPrescription:

Traiter de façon symptomatique.

SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**5.1. Moyens d'extinction**Moyens d'extinction appropriés:

Jet d'eau pulvérisée

poudre sèche

dioxyde de carbone

mousse stable aux alcools

Moyens d'extinction déconseillés:

Jet d'eau à grand débit.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélangeEn cas d'incendie, dégagement de gaz de combustion dangereux:

Oxydes de carbone

Oxyde d'azote (NO_x)

5.3. Conseils aux pompiersÉquipement de protection particulier dans la lutte contre l'incendie:

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Données complémentaires:

Porter un équipement de protection adéquat.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Porter un équipement individuel de protection approprié.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).

Traiter le produit récupéré selon la section "Considérations relatives à l'élimination".

6.4. Référence à d'autres sections

Indications complémentaires:

Informations concernant la manipulation en toute sécurité : voir chapitre 7.

SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Précautions lors de la manipulation:

Inutile dans les conditions normales d'utilisation.

Mesures d'hygiène:

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Utiliser une crème protectrice pour la peau avant de manipuler le produit.

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Prévention des incendies et des explosions:

Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Données complémentaires:

Tenir les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien aéré.

Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence.

Conserver à l'écart des flammes et des étincelles.

Stabilité stockage:

36 mois

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune autre recommandation.

SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**8.1. Paramètres de contrôle**

Valeurs limite d'exposition:

Calcium (carbonate de)

Numéro CE: 207-439-9

Numéro CAS : 471-34-1

Type e valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base	Information supplémentaire
VME (Fumées)	10 mg/m ³	FR VLE	Valeurs limites indicatives

Valeurs DNEL / DMEL:

Acides siliciques amorphes

Numéro CE: 231-545-4

Numéro CAS : 7631-86-9

Voies d'exposition	Utilisation finale	Effets potentiels sur la santé	Valeur	Remarques
Inhalation	Travailleurs	Long terme - effets locaux	4 mg/m ³	DNEL

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 2015/830

Date de rév.: 30.05.2018 Rempl. la version 27.10.2015

Nom commercial: ®PINTASOL Gelb E-L15^{mix} (Jaune)

page 5/19

C.I. Pigment Yellow 83

Numéro CE: 226-939-8

Numéro CAS: 5567-15-7

Voies d'exposition	Utilisation finale	Effets potentiels sur la santé	Valeur	Remarques
Dermale	Travailleurs	Long terme - effets systémiques	45 mg/kg p.c./jour	DNEL
Inhalation	Travailleurs	Long terme - effets locaux	3 mg/m ³	DNEL
Dermale	Population générale	Long terme - effets systémiques	28 mg/kg p.c./jour	DNEL
Oral(e)	Population générale	Long terme - effets systémiques	28 mg/kg p.c./jour	DNEL

Valeurs PNEC:

Les valeurs PNEC ne sont pas disponibles.

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés:

Ne manipuler qu'à un poste équipé d'une aspiration au point d'émission (ou d'une autre ventilation appropriée).

Mesures générales de protection:

Porter un équipement de protection adéquat.

Protection respiratoire:

Lorsque les travailleurs sont confrontés à des concentrations supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des masques appropriés et agréés.

Protection des mains:

Caoutchouc nitrile

Prenez en compte l'information donnée par le fournisseur concernant la perméabilité et les temps de pénétration, et les conditions particulières du lieu de travail (contraintes mécaniques, temps de contact).

Protection des yeux:

Lunettes de sécurité

Protection corporelle:

Porter un équipement de protection adéquat.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique:	liquide
Couleur:	jaune
Odeur:	non précisé
Seuil olfactif:	non disponible
pH:	non déterminé
Point de fusion:	non applicable
Point d'ébullition:	approximativement 100 °C
Point d'éclair:	>100 °C
Vitesse d'évaporation:	non déterminé
Inflammabilité:	
Limite inférieure d'explosibilité:	non disponible
Limite supérieure d'explosibilité:	non disponible
Indice de combustion:	non applicable
Energie minimale d'inflammation:	non déterminé
Pression de vapeur:	non déterminé

Densité relative de vapeur par rapport à l'air:	non disponible
Densité relative:	non disponible
Solubilité dans l'eau:	miscible
Solubilité dans graisse:	non déterminé
Coefficient de partage n-Octanol/eau (log Pow):	non applicable
Température d'inflammation:	non déterminé
Décomposition thermique:	>100 °C
Viscosité (dynamique):	non déterminé
Viscosité (cinématique):	non déterminé
Propriétés explosives:	Selon la réglementation UE Santé/Travail: Non
Propriétés comburantes:	non applicable
9.2. Autres informations	
Masse volumique:	non déterminé
Densité apparente:	non applicable

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.
Stable.

10.4. Conditions à éviter

Aucun(e) à notre connaissance.

10.5. Matières incompatibles

donnée non disponible

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë par voie orale:	donnée non disponible
Toxicité aiguë par inhalation:	donnée non disponible
Toxicité aiguë par voie cutanée:	donnée non disponible
Irritation primaire cutanée:	donnée non disponible
Irritation oculaire:	donnée non disponible
Sensibilisation respiratoire ou cutanée:	donnée non disponible
Toxicité par administration répétée:	Ces informations ne sont pas disponibles.
Toxicité génétique in vitro:	donnée non disponible
Evaluation de la mutagénicité:	Pas d'information disponible.
Evaluation de la cancérogénicité:	Pas d'information disponible.
Evaluation de la toxicité pour la reproduction:	Pas d'information disponible.

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 2015/830

Date de rév.: 30.05.2018 Rempl. la version 27.10.2015

Nom commercial: ®PINTASOL Gelb E-L15^{mix} (Jaune)

page 7/19

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) – exposition unique: donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) – exposition répétée: donnée non disponible

Toxicité à dose répétée: donnée non disponible

Toxicité par aspiration: donnée non disponible

Information basée sur le composant Butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle:

Toxicité aiguë par voie orale: DL50 (Rat): > 5.000 mg/kg
Estimation de la toxicité aiguë: 500 mg/kg
Méthode: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë

Irritation primaire cutanée: Espèce: Rat
Méthode: OCDE ligne directrice 404
Résultat: Non irritant.

Irritation oculaire: Espèce: Rat
Méthode: OCDE ligne directrice 405
Résultat: fortement irritant

Sensibilisation respiratoire ou cutanée: Type de Test: essai des ganglions lymphatiques de la souris
Espèce: Souris
Méthode: OCDE ligne directrice 429
Résultat: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Information basée sur le composant 1,2-Benzisothiazole-3(2H)-one:

Toxicité aiguë par voie orale: DL50 (Rat, mâle et femelle): 670 - 784 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 401
BPL: oui

Toxicité aiguë par inhalation: CL50 (Rat, mâle et femelle): 0,5 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: poussières/brouillard
Méthode: OPPTS 870.1300
BPL: oui

Toxicité aiguë par voie cutanée: (Rat, mâle et femelle): > 2.000 mg/kg
BPL: oui

Irritation primaire cutanée: Espèce: Lapin
Durée d'exposition: 4 h
Résultat: Irritation de la peau
BPL: oui

Irritation oculaire: Espèce: oeil de lapin
Durée d'exposition: 2,9 h - 11 d
Résultat: Irritation des yeux
BPL: oui

Sensibilisation respiratoire ou cutanée: Type de Test: essai de maximalisation sur le cochon d'Inde
Voies d'exposition: Dermale
Espèce: Cochon d'Inde
Méthode: autre
Résultat: A un effet sensibilisant.
BPL: oui

Nom commercial: ®PINTASOL Gelb E-L15^{mix} (Jaune)

page 8/19

Génotoxicité in vitro:

Type de Test: essai du lymphome de souris
Système d'essais: Cellules de lymphome de souris
Concentration: 0,1 - 12,8 µg/ml
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique
Méthode: OCDE ligne directrice 476
Résultat: négatif
BPL: oui

Type de Test: Test de Ames
Système d'essais: Salmonella typhimurium
Concentration: 0,064 - 200 µg/plate
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique
Méthode: OCDE ligne directrice 471
Résultat: négatif
BPL: oui

Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro
Système d'essais: Lymphocytes humains
Concentration: 1 - 40 µg/ml
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique
Méthode: OCDE ligne directrice 473
Résultat: positif
BPL: oui

Génotoxicité in vivo:

Type de Test: autre
Espèce: Rat (mâle)
Souche: Wistar
Type de cellule: Cellules du foie
Voie d'application: Ingestion
Durée d'exposition: single dose
Dose: 560 - 1400 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 486
Résultat: négatif
BPL: oui

Type de Test: Test du micronoyau
Espèce: Souris (mâle et femelle)
Souche: CD1
Type de cellule: Moelle osseuse
Voie d'application: Ingestion
Durée d'exposition: single dose
Dose: 125-250-500-1000-2000-5000mg/k
Méthode: OCDE ligne directrice 474
Résultat: né

Mutagénicité sur les cellules germinales- Evaluation:

Sur la base de l'évaluation de différents tests, le produit est considéré comme non mutagène.

Cancérogénicité - Evaluation:

Non applicable

Effets sur la fertilité:

Espèce: Rat, mâle
Voie d'application: par voie orale (alimentation)
Dose: 18,5 - 97,8 mg/kg
Toxicité générale chez les parents: NOAEL: 18,5 Poids corporel mg / kg
Toxicité générale sur la génération F1: NOAEL: 48 Poids corporel mg / kg
Méthode: autre
BPL: oui

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 2015/830

Date de rév.: 30.05.2018 Rempl. la version 27.10.2015

Nom commercial: ®PINTASOL Gelb E-L15^{mix} (Jaune)

page 9/19

	Espèce: Rat, femelle Voie d'application: par voie orale (alimentation) Dose: 27,0 - 114,8 mg/kg Toxicité générale chez les parents: NOAEL: 27 Poids corporel mg / kg Toxicité générale sur la génération F1: NOAEL: 56,6 Poids corporel mg / kg Méthode: autre BPL: oui
Incidences sur le développement du fœtus:	Espèce: Rat, femelle Voie d'application: par voie orale (gavage) Dose: 10 - 40 - 100 mg/kg Toxicité maternelle générale: NOAEL: 10 Poids corporel mg / kg Tératogénicité: NOAEL: 40 Poids corporel mg / kg Méthode: Directive 67/548/CEE, Annexe V, B.31. BPL: oui
Toxicité pour la reproduction – Evaluation:	Les éléments de preuve apportés ne permettent pas le classement comme toxique pour la reproduction Une classification selon la toxicité pour l'embryon n'est pas possible avec les données disponibles.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) – exposition unique:	Evaluation: La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) – exposition répétée:	Evaluation: La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.
Toxicité à dose répétée:	Espèce: Chien, mâle et femelle NOAEL: 5 mg/kg LOAEL: 20 mg/kg Voie d'application: par voie orale (gavage) Durée d'exposition: 90 d Nombre d'expositions: daily Dose: 5 - 20 - 50 mg/kg Groupe: oui Méthode: 88/302/CEE BPL: oui
Toxicité par aspiration:	Aucune classification comme toxique pour l'exposition par aspiration.
<u>Information basée sur le composant 2-Méthylisothiazolin-3-one:</u>	
Toxicité aiguë par voie orale:	DL50 (Rat): 50 - 300 mg/kg
Toxicité aiguë par inhalation:	CL50 (Rat): 0,00053 mg/l Durée d'exposition: 4 h
Toxicité aiguë par voie cutanée:	DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg
Irritation primaire cutanée:	Espèce: Lapin Résultat: corrosive
Irritation oculaire:	Espèce: oeil de lapin Résultat: Risque de lésions oculaires graves.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée:	Type de Test: essai des ganglions lymphatiques de la souris. Voies d'exposition: Dermale Espèce: Souris Méthode: OCDE ligne directrice 429 Résultat: A un effet sensibilisant.
Génotoxicité in vitro:	Type de Test: Test de Ames Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique Résultat: négatif Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro Système d'essais: Cellules de mammifère Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique Résultat: négatif Type de Test: Test du micronoyau Système d'essais: Cellules de mammifère Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique Résultat: négatif
Mutagenicité sur les cellules germinales- Evaluation:	Sur la base de l'évaluation de différents tests, le produit est considéré comme non mutagène.
Cancérogénicité - Evaluation:	Pas d'information disponible.
Effets sur la fertilité:	Remarques: Ces informations ne sont pas disponibles.
Incidences sur le développement du fœtus:	Remarques: Données fournies par analogie à partir d'un produit de composition similaire. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité pour la reproduction – Evaluation:	Il n'est pas attendu d'effets tératogènes.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) – exposition unique:	Remarques: donnée non disponible
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) – exposition répétée:	Remarques: donnée non disponible
Toxicité à dose répétée:	Espèce: Rat NOAEL: 25 mg/kg Voie d'application: Oral(e) Durée d'exposition: 90 d Remarques: Données fournies par analogie à partir d'un produit de composition similaire.
Toxicité par aspiration:	Aucune classification comme toxique pour l'exposition par aspiration.

SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité

Informations relatives au produit lui-même:

Toxicité sur poissons: donnée non disponible

Toxicité sur poissons (chronique): donnée non disponible

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 2015/830

Date de rév.: 30.05.2018 Rempl. la version 27.10.2015

Nom commercial: ®PINTASOL Gelb E-L15^{mix} (Jaune)

page 11/19

Toxicité sur daphnies et les autres
invertébrés aquatiques: donnée non disponible

Toxicité sur algues: donnée non disponible

Toxicité pour les microorganismes: donnée non disponible

Information basée sur le composant Butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle:

Facteur M

(Toxicité aiguë
pour le milieu aquatique): 10

Toxicité pour les
microorganismes: CE50 (boue activée): 39,3 mg/l
Durée d'exposition: 3 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 209

CE 20 (boue activée): 8,2 mg/l
Durée d'exposition: 3 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 209

Facteur M (Toxicité chronique
pour le milieu aquatique): 1

Information basée sur le composant 1,2-Benzisothiazole-3(2H)-one:

Toxicité pour les poissons: CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)):
2,18 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Type de Test: Essai en statique
Contrôle analytique: oui
Méthode: OCDE ligne directrice 203
BPL: oui

CL50 (Cyprinodon variegatus (Cyprinodon)):
env. 16,7 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Type de Test: Essai en statique
Contrôle analytique: oui
Méthode: Pas d'information disponible.
BPL: oui

Toxicité pour la daphnie et les
autres invertébrés aquatiques: CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 2,94 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Type de Test: Essai en statique
Contrôle analytique: oui
Méthode: OCDE Ligne directrice 202
BPL: oui

CE0 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 0,643 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Type de Test: Essai en statique
Contrôle analytique: oui
Méthode: OCDE Ligne directrice 202
BPL: oui

CE50 (Mysidopsis bahia (Mysis effilée)): 0,9893 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Type de Test: Essai en statique
Contrôle analytique: oui
Méthode: autre
BPL: oui
Remarques: Eau salée

	NOEC (Mysidopsis bahia (Mysis effilée)): 0,25 mg/l Durée d'exposition: 96 h Type de Test: Essai en statique Contrôle analytique: oui Méthode: autre BPL: oui Remarques: Eau salée
Toxicité pour les algues:	CE50 (Selenastrum capricornutum (algue verte)): 0,155 mg/l Point final: Taux de croissance Durée d'exposition: 72 h Contrôle analytique: oui Méthode: OCDE Ligne directrice 201 BPL: oui NOEC (Selenastrum capricornutum (algue verte)): 0,055 mg/l Point final: Taux de croissance Durée d'exposition: 72 h Contrôle analytique: oui Méthode: OCDE Ligne directrice 201 BPL: oui
Toxicité pour les microorganismes:	CE50 (boue activée provenant d'une station traitant plutôt les eaux ménagères): 23 mg/l Point final: Toxicité pour les bactéries (inhibition de la respiration) Durée d'exposition: 3 h Type de Test: aquatique Contrôle analytique: non Méthode: OCDE Ligne directrice 209 BPL: oui Remarques: L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration nominale. CE50 : > 811,5 mg/kg Trockengewicht mg/kg poids sec (p.s.) Durée d'exposition: 28 d Type de Test: Sol Contrôle analytique: oui Méthode: OCDE 216 BPL: oui Remarques: L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration nominale. NOEC : 263,7 mg/kg Trockengewicht mg/kg poids sec (p.s.) Durée d'exposition: 28 d Type de Test: Sol Contrôle analytique: oui Méthode: OCDE 216 BPL: oui Remarques: L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration nominale.
Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique):	NOEC: 0,21 mg/l Durée d'exposition: 28 d Espèce: Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel) Contrôle analytique: oui

	Méthode: OCDE ligne directrice 215 BPL: oui
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique):	NOEC: 1,2 mg/l Point final: Taux de fécondité Durée d'exposition: 21 d Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie) Contrôle analytique: oui Méthode: OCDE Ligne directrice 211 BPL: oui NOEC: 1,9 mg/l Point final: Taux de fécondité Durée d'exposition: 21 d Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie) Contrôle analytique: oui Méthode: OCDE Ligne directrice 211 BPL: oui
Toxicité pour les organismes vivant dans le sol:	Type de Test: sol artificiel CL50: > 410,6 mg/kg Durée d'exposition: 14 d Point final: mortalité Espèce: Eisenia fetida (vers de terre) Méthode: OCDE ligne directrice 207 BPL:oui Remarques: L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration nominale. Type de Test: sol artificiel NOEC: 234,5 mg/kg Durée d'exposition: 14 d Point final: mortalité Espèce: Eisenia fetida (vers de terre) Méthode: OCDE ligne directrice 207 BPL:oui Remarques: L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration nominale.
Toxicité pour les plantes:	CE50: 340 mg/kg Durée d'exposition: 20 d Point final: Croissance Espèce: Phaseolus vulgaris Contrôle analytique: oui Méthode: Ligne directrice 208 de l'OCDE BPL:oui Remarques: L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration nominale. NOEC: 90 mg/kg Durée d'exposition: 20 d Point final: Croissance Espèce: Phaseolus vulgaris Contrôle analytique: oui Méthode: Ligne directrice 208 de l'OCDE BPL:oui Remarques: L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration nominale.

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 2015/830

Date de rév.: 30.05.2018 Rempl. la version 27.10.2015

Nom commercial: ®PINTASOL Gelb E-L15^{mix} (Jaune)

page 14/19

CE50: 300 mg/kg
Durée d'exposition: 19 d
Point final: Croissance
Espèce: Triticum aestivum (blé)
Contrôle analytique: oui
Méthode: Ligne directrice 208 de l'OCDE
BPL:oui
Remarques: L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration nominale.

NOEC: 51 mg/kg
Durée d'exposition: 19 d
Point final: Croissance
Espèce: Triticum aestivum (blé)
Contrôle analytique: oui
Méthode: Ligne directrice 208 de l'OCDE
BPL:oui
Remarques: L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration nominale.

Toxicité des sédiments: Remarques: non disponible

Information basée sur le composant 2-Méthylisothiazolin-3-one:

Toxicité pour les poissons: CL50 (Danio rerio (poisson zèbre)): > 150 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques: CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 0,87 mg/l
Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les algues: CI50 (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 0,157 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
NOEC (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 0,0104 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

Facteur M
(Toxicité aiguë pour le milieu aquatique): 10

Toxicité pour les microorganismes: CE50 (Bactérie): 31,7 mg/l
Durée d'exposition: 3 h

Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique): Remarques: donnée non disponible

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique): Remarques: donnée non disponible

Toxicité pour les organismes vivant dans le sol: Remarques: Non applicable

Toxicité pour les plantes: Remarques: Non applicable

Toxicité des sédiments: Remarques: Non applicable

Toxicité pour les organismes Terrestres: Remarques: Non applicable

12.2. Persistance et dégradabilité

Informations relatives au produit lui-même:

Biodégradabilité: donnée non disponible

Information basée sur le composant Butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle:

Biodégradabilité: Résultat: Facilement biodégradable.
 Durée d'exposition: 1 - 1,2 d
 Méthode: Etude de simulation

Information basée sur le composant 1,2-Benzisothiazole-3(2H)-one:

Biodégradabilité: Type de Test: aérobique
 Inoculum: boue activée
 Concentration: 1 mg/l
 Résultat: Partiellement biodégradable.
 Durée d'exposition: 63 d
 Méthode: OCDE Ligne directrice 301 C
 BPL: oui

Elimination physico-chimique: Remarques: Biodégradable

Stabilité dans l'eau: Type de Test: abiotiques
 Dégradation par périodes de demi-vie: 219 d
 pH: 4Hydrolyse: à 50 °C
 Méthode: OCDE Ligne directrice 111
 BPL: oui

Type de Test: abiotiques
 Dégradation par périodes de demi-vie: > 200 d
 pH: 7Hydrolyse: à 50 °C
 Méthode: OCDE Ligne directrice 111
 BPL: oui

Type de Test: abiotiques
 Dégradation par périodes de demi-vie: 145 d
 pH: 9Hydrolyse: à 50 °C
 Méthode: OCDE Ligne directrice 111
 BPL: oui

Photodégradation:

Type de Test: Eau
 Source de lumière: Lampe au xénon
 Spectre de la lumière: 290 - 400 nm
 Dégradation (photolyse directe): < 1,5 %
 BPL: oui

Type de Test: Air
 Méthode: calculée
 BPL: non

Remarques: Se décompose rapidement au contact de la lumière.

Information basée sur le composant 2-Méthylisothiazolin-3-one:

Biodégradabilité: Type de Test: aérobique
 Résultat: Pas rapidement biodégradable

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Informations relatives au produit lui-même:

Bioaccumulation: donnée non disponible

Information basée sur le composant Butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle:

Coefficient de partage: n-octanol/eau: log Pow: 2,8
 Méthode: OCDE Ligne directrice 117

Information basée sur le composant 1,2-Benzisothiazole-3(2H)-one:

Bioaccumulation: Espèce: Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)
Durée d'exposition: 56 d
Concentration: 0,1 mg/l
Facteur de bioconcentration (FBC): 6,62
Méthode: OCDE ligne directrice 305
BPL: non
Remarques: En raison du coefficient de partage
n-octanol/eau, on ne peut s'attendre à une
accumulation dans l'organisme.

Information basée sur le composant 2-Méthylisothiazolin-3-one:

Bioaccumulation: Remarques: En raison du coefficient de partage
n-octanol/eau, on ne peut s'attendre à une
accumulation dans l'organisme.

12.4. Mobilité dans le sol

Informations relatives au produit lui-même:

Comportement dans les
compartiments de l'environnement: donnée non disponible

Information basée sur le composant 1,2-Benzisothiazole-3(2H)-one:

Répartition entre les compartiments
environnementaux: Adsorption/Sol
Milieu: eau – sol
Koc: 235 – 566
Méthode: autre

Information basée sur le composant 2-Méthylisothiazolin-3-one:

Répartition entre les
compartiments
environnementaux: Remarques: donnée non disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Informations relatives au produit lui-même:

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Information basée sur le composant 1,2-Benzisothiazole-3(2H)-one:

Evaluation: La substance n'est pas identifiée comme une substance
PBT ou vPvB.

Information basée sur le composant 2-Méthylisothiazolin-3-one:

Evaluation: Remarques: donnée non disponible

12.6. Autres effets néfastes

Informations relatives au produit lui-même:

Cheminement et devenir
dans l'environnement: donnée non disponible

Information écologique
supplémentaire: donnée non disponible

Information basée sur le composant 1,2-Benzisothiazole-3(2H)-one:

Cheminement et devenir
dans l'environnement: non disponible

Information écologique
supplémentaire: Ne pas rejeter dans les eaux souterraines, les eaux
de surface ou à l'égout.

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 2015/830

Date de rév.: 30.05.2018 Rempl. la version 27.10.2015

Nom commercial: ®PINTASOL Gelb E-L15^{mix} (Jaune)

page 17/19

Information basée sur le composant 2-Méthylisothiazolin-3-one:

Cheminement et devenir

dans l'environnement:

donnée non disponible

SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Produit:

Éliminer conformément aux Directives Européennes sur les déchets et les déchets dangereux.

Emballage non nettoyé:

Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1. à 14.5.

ADR: Marchandise non dangereuse

ADN: Marchandise non dangereuse

RID: Marchandise non dangereuse

IATA: Marchandise non dangereuse

IMDG: Marchandise non dangereuse

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Voir les sections 6 à 8 de cette fiche de données de sécurité.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Aucun transport en vrac conformément au recueil IBC.

SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1. Réglementations/ législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59):

Non applicable

Règlement (CE) N° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone:

Non applicable

Règlement (CE) N° 850/2004 concernant les polluants organiques persistants:

Non applicable

Autres réglementations:

A part les données/réglementations spécifiées dans cette section, aucune information complémentaire n'est disponible concernant la sécurité, la protection de la santé et de l'environnement.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

L'évaluation de la sécurité chimique (CSA) n'est pas encore disponible pour la substance ou pour les composants de la préparation décrites pour ce produit.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Observer les prescriptions légales au plan national et au plan local.

Liste du texte des mentions de danger indiquées à la section 3 (phrases-H):

H301 Toxique en cas d'ingestion.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 2015/830

Date de rév.: 30.05.2018 Rempl. la version 27.10.2015

Nom commercial: ®PINTASOL Gelb E-L15^{mix} (Jaune)

page 18/19

H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H330	Mortel par inhalation.
H331	Toxique par inhalation.
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H400:	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Variation par rapport à la version précédente:

Changement dans la composition.

Légende

ADN	Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures
ADR	Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route
AICS	Inventaire australien des substances chimiques
ASTM	Société américaine pour les essais de matériaux
bw	Poids corporel
CLP	Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008
CMR	Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction
DIN	Norme de l'Institut allemand de normalisation
DMEL	Niveau dérivé à effet minimum (substances génotoxiques)
DNEL	Niveau sans effet dérivé
DSL	Liste nationale des substances (Canada)
ECHA	Agence européenne des produits chimiques
EC-Number	Numéro de Communauté européenne
ECx	Concentration associée à x % de réponse
ELx	Taux de charge associée à x % de réponse
EmS	Horaire d'urgence
ENCS	Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon)
ErCx	Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %
GHS	Système général harmonisé
GLP	Bonnes pratiques de laboratoire
IARC	Centre international de recherche sur le cancer
IATA	Association du transport aérien international
IBC	Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac
IC50	Concentration inhibitrice demi maximale
ICAO	Organisation de l'aviation civile internationale
IECSC	Inventaire des substances chimiques existantes en Chine
IMDG	Marchandises dangereuses pour le transport maritime international
IMO	Organisation maritime internationale
ISHL	Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon)
ISO	Organisation internationale de normalisation
KECI	Inventaire des produits chimiques coréens existants
LC50	Concentration létale pour 50 % d'une population test
LD50	Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne)
MARPOL	Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires
n.o.s.	Non spécifié
NO(A)EC	Effet de concentration non observé (négatif)
NO(A)EL	Effet non observé (nocif)

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 2015/830

Date de rév.: 30.05.2018 Rempl. la version 27.10.2015

Nom commercial: ®PINTASOL Gelb E-L15^{mix} (Jaune)

page 19/19

NOELR	Taux de charge sans effet observe
NZIoC	Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande
OECD	Organisation pour la coopération économique et le développement
OPPTS	Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution
PBT	Persistant, bio-accumulable et toxique
PICCS	Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines
(Q)SAR	Relations structure-activité (quantitative)
REACH	Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques
RID	Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer
SADT	Température de décomposition auto-accélérée
SDS	Fiche de Données de Sécurité
TCSI	Inventaire des substances chimiques à Taiwan
TRGS	Règle technique pour les substances dangereuses
TSCA	Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis)
UN	Les Nations Unies
vPvB	Très persistant et très bioaccumulable

Ces informations correspondent à l'état actuel de nos connaissances et ont pour objet d'apporter une description générale de nos produits et de leurs applications possibles. MIXOL-PRODUKTE Diebold GmbH n'accorde aucune garantie, expresse ou implicite, quant à l'exactitude, l'adéquation, la quantité ou l'absence de défaut et n'assume aucune responsabilité qui serait en relation avec l'utilisation des informations fournies. Chaque utilisateur des produits concernés est responsable de l'adéquation entre les produits de la société MIXOL et l'application qu'il entend en effectuer. Aucun élément intégré dans ces informations n'avocation à écarter les conditions générales de vente de la société MIXOL qui trouvent toujours application, sauf accord écrit contraire. Tous droits de propriété intellectuelle et industrielle doivent bien évidemment être respectés. Eu égard à des changements possibles dans nos produits, ou à des modifications des réglementations et lois nationales et internationales, les paramètres de nos produits peuvent être modifiés. Les Fiches de Données de Sécurité qui rappellent les instructions essentielles relatives aux produits concernés, notamment en matière de sécurité, et qui doivent être respectées avant toute manipulation ou stockage des produits MIXOL, sont remises avec les produits et sont également disponibles sur demande. Il appartient à l'utilisateur de procéder à un nouvel examen de la Fiche de Données de Sécurité applicable, avant la manipulation et le stockage de chaque produit. Pour toute information complémentaire, l'utilisateur est invité à contacter MIXOL-PRODUKTE Diebold GmbH.